IIIe Partie. — Échange et Circulation de la Richesse.

1re *Section.* — Échange et débouchés.

Échange, — Valeur et Prix, — Monnaie, Métaux précieux et Signes.

2e *Section.* — Crédit et banques.

Instruments, Opérations et Entreprises de crédit.
Circulation des Monnaies et des Signes fiduciaires.

3e *Section.* — Théories de l'échange.

Liberté des échanges.
Systèmes mercantile, — protecteur, — fiscal.

IVe Partie. — Répartition ou distribution de la Richesse.

Principes de Répartition.
Salaires, — Intérêts, — Bénéfices, — Rente foncière et Fermage.

Ve Partie. — Consommation ou emploi de la Richesse.

Consommations privées, — Économie, — Luxe, — Dissipation.
Consommation publique, — Revenus publics, — l'Impôt, — l'Emprunt.

VIe Partie. — But et conclusion de la Science économique.

Population : — le Bien-être, — la Misère, — le Socialisme.

VIIe Partie. — Notes complémentaires.

1re *Section.* — Notes sur les sujets les plus généraux.
2e *Section.* — Notes sur des sujets plus spéciaux.
3e *Section.* — Notes relatives à ce Traité : — Rapports, — Préfaces.

TRAITÉ
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
SOCIALE OU INDUSTRIELLE

PREMIÈRE PARTIE
NOTIONS PRÉLIMINAIRES — NOMENCLATURE
DIVISIONS DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE

Cette première partie contient une série de notions préliminaires et élémentaires, les explications de nomenclature les plus indispensables pour entrer en matière, et ensuite la division du Traité en ses diverses parties, selon les phases sociales de la Richesse.

CHAP. Ier. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES ; NOMENCLATURE ET DIVISION

I. Définition de l'Économie politique ; son rang dans les sciences morales et politiques, ses divisions. — II. Des Besoins physiques, intellectuels et moraux des hommes. — III. Définition de la Richesse, de l'Utilité et de la Valeur. — Classification des Richesses ou Biens propres à satisfaire les Besoins des hommes. — IV. Premières notions sur la Propriété, l'Intérêt individuel et l'Intérêt général ; — la Justice et la Liberté ; — sur l'Échange la Monnaie et le Prix. — V. Plan du Traité. — Divisions de la science économique.

§ 1. Définition de l'Économie politique ; son rang dans les sciences morales et politiques ; ses divisions.

1. L'homme vit, par nature, en famille et en groupes collectifs ou sociaux. L'organisation fondamentale des Sociétés humaines n'est qu'en partie le produit de l'art, le résultat de l'*invention* ou de la *réglementation* humaine. Ces Sociétés naissent, vivent, se transforment ou disparaissent selon des *Lois naturelles*. Sans

chercher à préciser la destinée de l'homme sur la terre (ce qui est le problème ardu de la philosophie), on peut dire que, pour accomplir cette destinée, il doit se conformer à ces lois.

La découverte, la constatation de ces *Lois* ou « rapports nécessaires », comme disait Montesquieu, dérivant de la nature des choses, — les études auxquelles elles donnent lieu, — les effets qu'elles produisent, suivant que les lois ou règlements établis par les législateurs et les gouvernements sont en harmonie ou en désaccord avec elles, constituent le domaine des sciences morales et politiques ou sociales.

On dit *Sciences,* pour exprimer un ensemble de connaissances fondées sur des principes ; — *sciences morales,* pour exprimer un ensemble de connaissances se rapportant à la fois à la nature morale, intellectuelle et physique de l'homme ; — *sciences morales et politiques*[1], pour exprimer un ensemble de connaissances relatives, à la fois, à la nature morale et intellectuelle des hommes, à leur sociabilité, et aux divers moyens d'Association générale qu'ils ont imaginés pour garantir leur Sécurité et l'exercice de la Justice entre eux, pour assurer la jouissance de leurs propriétés et des fruits de leur Travail et obtenir divers avantages communs.

L'Économie politique, la Morale, la Législation, l'Histoire, la Philosophie politique, la Statistique, etc., sont autant de sciences sociales ou morales et politiques concourant à former l'ensemble de la SCIENCE SOCIALE[2], dont la société et l'homme, élément de la société, sont l'objet.

2. L'ÉCONOMIE POLITIQUE (que plusieurs écrivains appellent souvent aussi des noms d'ÉCONOMIE SOCIALE ou d'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE, ou même du nom tout à fait impropre d'ÉCONOMIE PUBLIQUE, et que nous avons proposé d'appeler plus simplement l'ÉCONOMIQUE[3]),

[1] Par opposition aux *sciences* dites *naturelles* (la minéralogie, la botanique, la zoologie, etc.), aux *sciences physiques* (physique, chimie, mécanique, etc.), aux *sciences mathématiques* (arithmétique, algèbre, géométrie, etc.).

[2] Ou *Sociologie,* mot proposé par Auguste Comte. Voy. sur ces diverses sciences une Note finale.

[3] Pour éviter toute confusion avec la *Politique*, avec la *Technologie* industrielle, avec l'*Administration* et avec les systèmes des écoles utopistes qui portent le nom de *Socialisme.* Voy. Notes finales sur l'Économie politique et le Socialisme, et *Notes et petits traités,* 1 vol. in-18, faisant suite à celui-ci. ÉCONOMIE vient de οἶκος, *maison*, et de νόμος, *règle;* — POLITIQUE, de πόλις, *ville, société.*

est de toutes ces sciences celle qui se rend plus spécialement et plus directement compte de la physiologie et de l'organisation ou de l'*économie* de la société humaine, des besoins particuliers et communs des hommes, des moyens généraux de les satisfaire, des maux qui affligent le corps social dans l'ordre du travail, de leurs causes et des remèdes qu'on y peut apporter.

Les Besoins des hommes sont : les uns matériels, les autres intellectuels et moraux ; car, ainsi que l'a justement fait remarquer Rousseau dans son *Discours* trop vanté *sur les sciences et les arts,* l'esprit a ses besoins comme le corps ; ainsi que l'a encore dit Voltaire : « L'âme est un feu qu'il faut nourrir ». D'où il résulte que la solution des questions économiques nécessite la notion des facultés, des besoins et des tendances de notre espèce.

3. Tout moyen de satisfaire nos Besoins, comprenant aussi nos plaisirs matériels et moraux, constitue la **Richesse,** laquelle est en général obtenue par le *Travail,* à l'aide de la Nature et par divers moyens qui constituent l'*Industrie humaine* (31).

L'**Économie politique**, ou l'**Économique,** peut être ainsi définie :

La science des lois naturelles et générales du Travail ou de l'Industrie humaine ;

Ou encore : la science de la formation, de la répartition et de la consommation de la richesse, — c'est-à-dire la science qui a pour but de déterminer comment la Richesse est et doit être le plus naturellement (avantageusement, équitablement) produite, répartie et employée dans l'intérêt des Individus comme dans celui de la Société tout entière ; — formule que l'on a condensée en celle-ci : — la *science de la Richesse,* — qui a donné lieu à bien des confusions[1].

On peut encore dire que la tâche de l'Économie politique est constatation des *lois* ou rapports naturels, nécessaires et harmoniques des intérêts, c'est-à-dire que « sa mission consiste : 1° à étudier et décrire, — afin de pouvoir découvrir et exposer les lois dont il s'agit, — les phénomènes de la production, de la distribution et de la consommation des richesses, en se tenant aux caractères les plus généraux de ces phénomènes, et sans entrer, par exemple, dans le détail des points techniques des diverses

[1] Elle n'est pas l'art d'acquérir et de devenir riche ; elle n'est pas l'*économie,* ou épargne, dont il est parlé au chapitre IV sur le Capital ; mais elle la comprend.

productions ; 2° à signaler dans les institutions, les mœurs, les opinions, les tendances des populations, tout ce qui est de nature à exercer sur ces phénomènes une influence considérable, à servir ou à nuire à la fécondité de la production, à l'équité de la répartition, aux sages et prévoyantes directions de la consommation[1] ».

Quelque formule de définition que l'on préfère, il faut comprendre, avec l'idée de Richesse, celle de Travail, d'Organisation sociale, de Justice, de Bien-être et de Moralité qui en découle. Ce but et cette tâche ont été nettement entrevus, dès le début de la science, par les premiers économistes français du XVIIIe siècle et par Adam Smith ; ils ont été poursuivis par leurs successeurs[2].

§ 2. Des Besoins physiques, intellectuels et moraux des Hommes.

4. Comme le corps humain est, par nature, obligé de se nourrir, comme il est sensible à l'action des corps extérieurs et aux émotions de l'âme, l'homme serait bientôt désorganisé et détruit, si les soins de sa conservation ne le préoccupaient sans cesse. Averti par la souffrance, il s'ingénie pour démêler dans la nature les choses qui peuvent le conserver ou lui nuire, il fait des efforts de travail et de prévoyance pour s'appliquer les unes, pour se garantir des autres, pour obtenir et conserver ce qui lui est utile.

Il trouve et il crée des êtres semblables à lui, ayant les mêmes **besoins**, engageant la même lutte avec la nature. De là naissent le sentiment et le désir d'union, la formation des groupes sociaux, la communication des idées, les signes, les langues, les transactions, l'appropriation, etc., pour mieux satisfaire les besoins, éviter les souffrances, obtenir le bien-être et le bonheur.

Mais avec les rapports des hommes ont surgi les abus de la

[1] A. Clément, *Essai de science sociale*, 1867, I, p. 65.

[2] C'est à tort que deux écrivains contemporains, MM. Carey et Bastiat, leur ont fait le reproche d'avoir eu presque une pensée contraire, le premier dans ses divers écrits, le second dans ses *Harmonies économiques* (1850). Bastiat a parlé de l'harmonie des lois économiques avec un certain charme ; il a quelquefois mieux dit, mais il n'a pas dit autrement que ses maîtres. La théorie de l'harmonie générale et la solidarité des intérêts se retrouve dans tous les ouvrages des économistes ; toutefois, il y a, nous le verrons, des intérêts entre lesquels il existe un antagonisme qui est dans la nature des choses. (Voy. une Note finale.)

force des uns exploitant les autres, soit par instinct de domination, soit par ignorance ou fausse notion des droits de tous. De là des souffrances, la révolte de la conscience humaine et des efforts pour déterminer les droits et les devoirs de chacun, et pour satisfaire, au sein des groupes sociaux, le besoin de justice, d'ordre, de sécurité.

Les premiers Besoins que l'homme éprouve, qui réclament une impérieuse satisfaction et agissent comme stimulants ou ressorts des Facultés physiques, intellectuelles et morales, en vertu de sa nature, sont : la Nourriture, l'Habitation, le Vêtement. Si ces besoins ne sont pas remplis dans une certaine mesure, l'homme souffre et succombe de faim, de froid ou de maladie.

A mesure que la civilisation avance, l'homme sent la nécessité de mieux satisfaire ces premiers besoins, et il sent aussi la nécessité d'en satisfaire encore d'autres de plus en plus nombreux : de Famille, — de Propriété, — de Sociabilité, — de Sécurité, — de Liberté, — de Locomotion, — de Propreté, — d'Hygiène, — de Moralité, — d'Instruction, — de Distraction, — de Sensation du Beau, — de Don, — d'Amitié, — de Charité, — de Repos, — de Bien-être, etc.[1].

5. L'homme cherche à satisfaire de plus en plus ces besoins inhérents à sa triple nature physique, intellectuelle et morale, soit pour éviter la souffrance physique ou morale, soit pour se procurer des jouissances physiques ou morales, augmenter son Bien-être et s'élever dans la Société.

Dire que la civilisation marche, c'est dire que les besoins vont s'accroissant sans cesse avec les moyens de les satisfaire, mais que ces moyens, tout en devenant plus nombreux, deviennent aussi moins pénibles, ou, en d'autres termes, que si les hommes ont pour destinée le Travail, ce travail, s'ils avancent en science comme en moralité, amène une diminution relative de peine et une quantité croissante de récompense.

Or, c'est précisément ce que prouve l'histoire de l'industrie. De nos jours, un ouvrier produit trente fois plus de fer dans sa journée qu'il y a un siècle ; un ouvrier dans un moulin à vapeur pro-

[1] Besoins d'esprit et de cœur : — Besoin de voyager, de voir, de connaître, de découvrir, de propager ; — Besoins de jouissances artistiques, littéraires, scientifiques, religieuses et morales ; — Besoin de se distinguer, d'être utile ou généreux, de patronner, de diriger, etc. ; — Besoins individuels et collectifs.

duit cent cinquante fois plus de farine qu'un esclave du temps d'Ulysse.

Quant à la *progression indéfinie des besoins*, elle est la conséquence de l'augmentation du travail, de la force de l'habitude et du sentiment de dignité qui s'accroît et se fortifie dans l'homme. — L'ouvrier anglais, qui est un des meilleurs travailleurs, consomme cent fois plus de toutes choses que le lazzarone napolitain. — L'habitude est une seconde nature; aussi, dès qu'un besoin est satisfait, il recommence; et en outre, d'autres désirs, d'autres goûts, d'autres besoins surviennent, engendrés par cette première satisfaction. A peine l'homme est-il abrité et vêtu, qu'il veut décorer sa demeure, embellir sa personne. A peine a-t-il satisfait les besoins physiques du corps, que l'industrie, les arts, les sciences, ouvrent un champ sans limite à ses désirs et à ceux de sa famille.

Les besoins, loin d'être une quantité fixe et limitée, sont donc essentiellement progressifs et indéfinis; ils varient avec les mœurs et les usages des nations; ils changent encore avec l'âge, les goûts, les passions des individus.

La sagesse ne consiste pas à se priver d'une manière absolue, mais à satisfaire ses besoins dans les limites de ce qu'on gagne et de ce qu'une sage prévoyance commande de réserver, soit pour l'avenir, soit pour s'aider dans la profession qu'on exerce, c'est-à-dire pour former des approvisionnements ou des instruments de travail dont il sera parlé plus loin.

C'est à la Morale, à l'hygiène, à l'expérience de la vie, à la *Raison* en un mot, que les hommes, selon leur condition, doivent demander les limites dans lesquelles leurs besoins peuvent être satisfaits[1]. Mais l'économie politique éclaire ces bonnes conseillères sur les avantages que chaque homme trouve à les satisfaire aussi sagement que possible; en disant sagement, nous disons profitablement. Toutefois, l'économiste commence son rôle d'observateur dès que les hommes font un effort pour satisfaire ces besoins dans une proportion quelconque. La raison peut les condamner; elle doit les contenir dans de justes bornes; mais il faut les faire entrer en ligne de compte dans les appréciations économiques, aussitôt que les hommes se montrent disposés à faire des sacrifices pour les satisfaire. Aux yeux du moraliste, une fleur artificielle, une bague, peuvent passer pour des objets inutiles ou *futiles;* mais aux yeux de l'économiste, ils ont de l'importance et de l'Utilité, du moment que des hommes y trouvent assez de jouissance pour faire un sacrifice afin de se les procurer. La satisfaction de la vanité, a dit J.-B. Say, est quelquefois un besoin aussi impérieux que la faim. Il ne faut donc pas confondre l'Utilité, au point de vue économique et scientifique, exprimant la qualité générale des choses, satisfaisant un besoin ou un plaisir quelconque, et l'Utilité, au point de vue moral, exprimant uniquement la satisfaction d'un besoin ou d'un plaisir que la raison et la morale approuvent.

[1] Voy. les développements au chap. XXXV, sur les Consommations privées.

§ 3. Définitions de la Richesse, de l'Utilité et de la Valeur. — Classification des Richesses ou Biens propres à satisfaire les Besoins des hommes.

6. L'homme fait servir à la satisfaction des besoins inhérents à sa nature et de ceux que la civilisation fait naître en lui[1] :

1° L'innombrable quantité de *Matières* diverses que la nature met à sa disposition et qu'il façonne de mille manières ;

2° Les *Services* que d'autres hommes sont susceptibles de lui rendre en échange de ses services, ou bien encore le *Travail* que d'autres hommes font pour lui en échange d'avantages analogues.

Tout Produit, Travail ou Service qui satisfait les besoins de l'homme, besoins du corps ou de l'esprit, besoins physiques ou moraux, est ce qu'on appelle la **Richesse**[2], quelle qu'en soit la quantité. — Un clou est de la richesse; un hectolitre de blé est de la richesse; la faculté qu'a le professeur de savoir donner une leçon est de la richesse comme la leçon, comme le résultat de cette leçon, etc. — En économie politique, le sens du mot Richesse est donc plus étendu que dans le langage ordinaire, où Richesse est pris dans le sens d'opulence et d'abondance de biens matériels[3].

[1] Les besoins, les fantaisies, les plaisirs matériels et intellectuels.

[2] De la racine tudesque *Rik* ou *Reich*, supériorité, puissance. — « Richesse, c'est pouvoir ». (Hobbes.)

[3] Il y a des économistes qui prennent le mot Richesse dans le sens restreint de Valeur, et d'autres dans le sens encore plus restreint de valeurs fixées sur les choses matérielles. — Voy. un peu plus loin (13) et la Note finale sur les expressions de *Richesse*, d'*Utilité*, de *Valeur*.

Ad. Smith définissait la Richesse : « Les choses nécessaires, utiles ou agréables à la vie ». — Lauderdale l'a définie : « Tout ce que l'homme désire

7. L'ensemble des qualités qui rendent les choses (Travail, Produit ou Service) propres à satisfaire nos besoins et à procurer des jouissances se nomme **Utilité**[1]. — Le sens dans lequel la science prend ce mot est un des sens usuels; dans le langage ordinaire, utilité veut encore dire profit et avantage. En morale, nous venons de le dire, une chose n'est *utile* que si elle satisfait des besoins raisonnables.

8. Il y a cette différence entre la *Richesse* et l'*Utilité*, que la première expression désigne la chose dans laquelle réside la *qualité* exprimée par la seconde.

9. L'UTILITÉ peut être considérée sous divers rapports, selon les objets ou richesses dans lesquels elle réside.

Elle est *naturelle* ou *produite*, c'est-à-dire qu'elle existe naturellement dans les objets ou qu'elle y est créée par l'effort et le travail de l'homme.

10. Elle est *gratuite* ou non *gratuite*.

Elle est gratuite, nous le verrons, si elle est exclusivement donnée par la nature; — ou si les objets qui en sont doués ne sont pas susceptibles d'appropriation; — ou si, étant susceptibles d'appropriation, ils sont à la disposition de tout le monde; car personne ne consent à faire le moindre sacrifice pour se procurer ce qu'on a à sa portée sans peine. — Telle est l'utilité de l'air, que tout le monde respire à volonté, l'utilité de l'eau, que chacun peut puiser à la rivière.

L'Utilité devient onéreuse ou cesse d'être gratuite si, — étant produite par l'effort et le travail de l'homme, — elle réside, d'ailleurs, dans un objet appropriable, existant en quantité limitée, c'est-à-dire si elle est alliée à la *Rareté*. Dans ce cas, elle est la chose, le privilège de celui qui l'a produite, et qui peut en faire l'objet de transactions avec d'autres hommes[2].

L'Utilité qui cesse d'être gratuite, l'Utilité obtenue, l'Utilité en quantité limitée, acquiert la qualité de *Valeur*, dont il va être question (12).

comme pouvant lui être utile et agréable ». (*Inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*, ch. XI, 2e éd., 1819.) — Nassau Senior appelle Richesse « toutes choses directement ou indirectement productives de plaisirs ou préventives de peines ».

[1] Du latin *uti*, se servir, user.

[2] C'est ici que commence le dissentiment de ceux qui ont soutenu la gratuité complète des agents naturels. Voy. plus loin (19, 20, 57), et dans *Notes et petits traités*, faisant suite à ce volume, une Note sur la Rente du sol.

11. L'Utilité est *directe* ou *indirecte*.

Elle est directe dans les choses d'une application immédiate à la satisfaction de nos besoins; telle est l'utilité d'un pain pour l'homme qui a besoin de manger.

Elle est indirecte dans les choses qui ne sont qu'un moyen de nous procurer ce qui est propre à satisfaire des besoins qu'elles ne peuvent satisfaire elles-mêmes. Un homme possède deux morceaux de pain : avec l'un il apaise sa faim; c'est l'Utilité directe; il donne l'autre, pressé par la soif, pour un liquide; c'est l'Utilité indirecte.

L'Utilité qui cesse d'être directe acquiert aussi la qualité d'être échangeable et devient également *Valeur*.

12. Définissons maintenant cette autre qualité de la richesse.

Quand l'utilité dont les choses sont douées, jointe à la rareté, cesse d'être gratuite, c'est-à-dire quand elle est susceptible de donner lieu à une appropriation, ces choses acquièrent une autre qualité économique qui permet à leur possesseur d'obtenir d'autres choses utiles, d'autres objets ou services *équivalents* par voie d'*échange*. Cette qualité d'être échangeable, d'avoir la faculté ou le pouvoir d'achat et d'acquisition, est cette qualité fondamentale des Choses, du Travail ou des Services qu'on trouve désignée dans les ouvrages d'économie politique par diverses appellations et, notamment, par celles de *Valeur en échange* ou *Valeur échangeable*, et que nous désignons simplement et exclusivement par le mot **Valeur**[1].

Cette distinction est de la plus haute importance, si l'on veut éviter des confusions inextricables et rebutantes pour ceux qui abordent l'étude de la science.

13. La *Valeur* est donc la qualité des choses qui les fait estimer, apprécier autant que d'autres, équivaloir à d'autres. Elle se manifeste par l'échange; elle est la force ou *pouvoir* d'échange d'une chose, et l'on peut dire qu'elle résume en elle l'*Utilité* et l'*Échangéabilité*. On peut cependant la concevoir sans échange; Robinson dans son île pouvait apprécier et comparer la valeur des objets, fruits de son industrie, d'après leur utilité relative et la difficulté qu'il avait à se les procurer; il pouvait être pauvre et s'enrichir.

14. On ne peut pas concevoir la Valeur sans l'Utilité; — l'Utilité, au contraire, existe indépendamment de la Valeur; mais on

[1] Du latin *valor*, *valere*, valoir.

ne peut la concevoir sans le Besoin. Séparés du besoin, le produit, le travail et le service n'ont pas d'utilité.

Nous verrons dans le chapitre XVI, en approfondissant la nature de la Valeur, comment elle résulte de divers éléments se combinant avec l'Utilité, savoir : la Rareté, le Travail de l'homme et la Difficulté de la production, le Besoin, etc.

15. Il est bon de répéter pour le mot Valeur ce que nous avons dit pour le mot Utilité. La Valeur est, comme l'Utilité, une qualité de la Richesse, mais ne signifie que par figure la Richesse, cette expression indiquant, nous le répétons, les choses, le travail et les services dans lesquels ces qualités résident. — Valeur, Utilité, Richesse, sont donc des termes corrélatifs, mais c'est à tort qu'on en ferait des synonymes.

Cette précaution est de la plus grande importance. — Plusieurs difficultés dans les ouvrages d'économie politiques et de nombreuses discussions n'ont pas d'autre cause que cette confusion.

16. Il est encore nécessaire de répéter que l'Utilité et la Valeur sont des qualités immatérielles et même des *rapports*[1].

Classification des Richesses.

17. La Richesse doit être considérée, appréciée, dans les questions économiques : 1° sous l'aspect de son *Utilité*, de son usage, des besoins qu'elle satisfait et, par conséquent, de sa *quantité*; 2° sous l'aspect de sa *Valeur* ou de son évaluation. — On comprendra, chemin faisant, l'importance de cette observation, surtout après avoir approfondi les notions du Prix et de la Monnaie.

La Richesse doit être considérée sous divers autres aspects; on distingue :

Les *Richesses matérielles* et les *Richesses immatérielles;* — les *Richesses naturelles* et les *Richesses produites* par l'homme; — les Richesses qui sont *à la fois naturelles et produites* : — les *instruments de production* et les *produits* qui en résultent.

17*. Les *Richesses matérielles* sont celles qui consistent dans les *choses*, comme l'air, les terres, les aliments, etc.

Les *Richesses immatérielles* sont celles qui résident dans les *hommes;* telles que les Qualités, les Talents, les Facultés de toute

[1] Voy. une Note finale sur *Utilité, Richesse, Valeur*. La notion de valeur est approfondie au chapitre XVI.

nature, le Travail et les Services de toute espèce que les hommes se rendent entre eux, les Clientèles qu'ils se créent[1].

18. Les *Richesses naturelles* sont données, pour ainsi dire, toutes faites à l'espèce humaine par la nature : tels sont l'air, la lumière, la force de la vapeur, l'électricité, et toutes les forces ou agents de la nature comprenant la force végétative et la richesse métallique des terres susceptibles de production (sols cultivables, pâturages, mines, étangs, cours d'eau); — telles sont encore les facultés intellectuelles et physiques des hommes.

Parmi ces richesses, les unes, données en profusion, ou non susceptibles d'appropriation et de transactions entre les hommes, sont *communes* et *gratuites*, l'air, par exemple; — les autres, susceptibles d'*appropriation* et *échangeables*, ne sont ni communes ni gratuites, et ceux qui les possèdent n'en cèdent la possession ou l'usage qu'à titre onéreux, moyennant *équivalents*.

19. Les *Richesses produites*, que J.-B. Say appelle *artificielles* ou *sociales*, sont obtenues par les hommes avec un concours de moyens qui n'est pas gratuit, qui nécessite des efforts, des travaux, des peines, des souffrances, des sacrifices; tels sont les aliments, les vêtements, les habitations, les améliorations faites au sol, les outils, les semences, les matières premières, les produits de toute nature, ainsi que les talents et les services de toute espèce.

Pour en jouir, il faut les avoir créées ou obtenues en les échangeant contre d'autres biens.

En deux mots : les Richesses naturelles sont toutes les choses existant sans l'action de l'homme; — les Richesses artificielles résultent de la manutention des premières par le travail ou l'intervention de l'homme.

20. Les *Richesses* qui sont *à la fois naturelles et produites* sont les diverses parties du sol et ce qu'il produit dans les pays occupés où règne un commencement de civilisation, et encore les Facultés de l'esprit et du corps. — La plupart des richesses appartiennent à cette catégorie.

Les *terres* cultivables et toutes les parties du *sol* susceptibles d'une exploitation quelconque présentent le double caractère de richesses naturelles et de richesses produites ou sociales. — Ce sont des richesses naturelles par leur fécondité naturelle, leurs

[1] Voy. ce qui est dit sur les *Produits immatériels* au chapitre II, 2

qualités physiques, leur situation, leur exposition ; ce sont des richesses sociales ou produites, par les améliorations dont elles ont été l'objet au moyen du travail et de l'industrie de leurs possesseurs. — Comme richesses sociales, elles ne sont pas gratuites; elles ne le sont pas non plus comme richesses naturelles, dans les pays dont le territoire est entièrement occupé, où ces terres (celles de bonne qualité surtout) ne sont pas, comme l'air et la lumière, à la disposition de tous (10).

En effet, pour en assurer la culture, il a fallu en garantir la jouissance exclusive aux familles qui les possèdent légitimement, — soit par suite d'une libre transmission de la part de ceux qui, les premiers, les avaient cultivées, — soit (ce qui est le cas devenu presque universel) parce qu'elles les ont acquises en donnant en échange à ceux qui les possédaient des valeurs égales sous une autre forme.

21. Les facultés naturelles de l'esprit et du corps présentent le même caractère sous le rapport économique. Elles sont à la fois naturelles et acquises à l'aide des efforts de ceux qui les possèdent, et les services qui en résultent ne sont pas gratuits.

22. Parmi les Richesses, les unes fonctionnent comme *instruments de production,* les autres sont le *résultat* de la production; mais ces résultats peuvent, à leur tour, devenir des *instruments* comme ceux-ci ont été des *produits.* Il n'y a, sous ce rapport, aucune différence essentielle à faire : la charrue, par exemple, est un produit pour le fabricant; elle est un instrument pour le laboureur.

Mais il est utile de distinguer la richesse *individuelle* de la *Richesse nationale, publique, collective, sociale.*

Les richesses individuelles sont celles qui appartiennent aux individus; les richesses publiques ou collectives sont celles qui appartiennent à l'État, à la Province, à la Commune, à la Corporation, à l'Association, au Groupe. La somme des richesses individuelles et collectives constitue la Richesse sociale ou nationale, selon que l'on considère la société en général ou une seule nation. Par *Richesse des Nations,* on a souvent entendu le Bien Être et l'Aisance qui sont un des effets de la Richesse[1].

22*. Dans toutes les Richesses naturelles ou produites qui satis-

[1] C'est dans ce sens que Smith l'a introduit dans le titre de son ouvrage : *Recherches sur la nature et les causes de la richesses des nations* (*Inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*), 1775.

font nos besoins, il y a lieu de distinguer : 1° les choses ou richesses qui n'ont que l'Utilité ; l'air, par exemple, qui est utile, mais ne se vend pas; 2° les choses qui ont l'Utilité et la Valeur comme la plupart des produits; 3° celles qui, après avoir été douées d'Utilité et de Valeur, perdent de nouveau et en plus ou moins grande proportion la qualité de choses échangeables, pour garder exclusivement et en très grande partie leur utilité : tels sont, en général, les objets de notre consommation directe et personnelle[1].

Les richesses sont appréciées, inventoriées, totalisées, d'après leur valeur (28, 391).

§ 4. Premières notions sur la Propriété, l'Intérêt individuel et l'Intérêt général, la Justice et la Liberté; — sur l'Échange et la Monnaie.

23. La possession exclusive et la jouissance de ces richesses, soit produites, soit naturelles, constituent le droit de **Propriété**, reconnu et garanti par la société, et d'autant mieux garanti et protégé que la civilisation est plus avancée.

Ce droit de propriété est la clef de voûte de l'édifice social. C'est un des principes fondamentaux que la science économique invoque et démontre, comme cela ressort de l'ensemble des propositions établies dans ce livre et des considérations spéciales que nous présentons plus loin (voy. ch. VI).

Il a sa source dans l'**Intérêt individuel**, c'est-à-dire dans cet instinct naturel auquel donne naissance le *Besoin,* qui préside à la conservation de l'individu et de sa famille, et qui, maintenu par la **Justice**, ou respect de l'intérêt d'autrui, est le moteur universel du genre humain, et forme, par sa multiplicité, l'**intérêt général**, ou **intérêt commun**, ou **intérêt social**, sans exclure le Devoir, la Bienveillance, ou la Sympathie, ou la Pitié, ou le sentiment d'Humanité, qui sont aussi, dans une certaine proportion, des liens sociaux et des mobiles de l'homme, pouvant do-

[1] Des divergences se sont encore produites ici au sujet de l'étendue à donner à la signification du mot Richesse (voy. p. 7, note). Les uns n'ont pas entendu par ce mot les richesses *immatérielles*, d'autres n'ont pas compris les richesses *matérielles gratuites*. L'analogie des richesses immatérielles avec les richesses matérielles sera établie plus loin, au chapitre II. Nous nous bornerons donc à dire ici que, si la richesse produite constitue évidemment l'objet principal de la science économique, il y a des inconvénients pour la clarté des discussions à négliger la richesse naturelle et gratuite.

miner quelquefois l'Intérêt individuel [1]. L'Intérêt n'est pas le seul mobile, mais le plus puissant mobile de notre espèce, l'aimant des hommes, selon l'expression du marquis de Mirabeau (voy. ch. VII).

L'Intérêt commun, qu'on peut encore appeler l'UTILITÉ SOCIALE ou GÉNÉRALE des hommes, se résume dans le perfectionnement de leurs facultés physiques, intellectuelles et morales.

24. Le Besoin et l'Intérêt individuel sont les stimulants de l'effort, — du travail, — de l'invention, — de la prévoyance, — de l'épargne, — de la propriété. Sans eux, l'activité individuelle se ralentit ou meurt; la civilisation et la vie sociale s'arrêtent ou s'éteignent; ils sont le principe moteur du développement économique, et la Providence a organisé les choses de façon que le bien général résulte de l'effort de plus en plus éclairé de chacun pour son bien individuel et exclusif.

« C'est sous l'impulsion de l'intérêt que s'accomplissent tous les phénomènes économiques; c'est de la même source que découlent les lois naturelles qui président à ces phénomènes, — lois concourant au bien commun d'autant plus sûrement qu'elles sont moins troublées par des lois d'invention humaine, que la liberté et la propriété sont plus respectées et mieux assurées par les institutions et par les mœurs, et que les populations discernent mieux et plus généralement, dans les diverses directions de la conduite privée et collective, ce qui est favorable et nuisible. *L'intérêt éclairé le plus généralement possible est la force régulatrice à laquelle Dieu a subordonné les progrès de l'humanité* [2]. »

La loi de ce développement est dans la **Liberté** de l'homme, dans son libre arbitre, dans le choix de ses actes, dans le libre développement de son activité, en même temps que dans la *Responsabilité* et les résultats de son activité, conformément aux

[1] Ou *personnel*, ou *privé*, ou amour de soi. — *Individualisme* est le synonyme, en mauvaise part, des écoles socialistes (voy. une Note finale). — L'*égoïsme* est l'amour de soi exclusif, le rapport exagéré et vicieux de tout à soi. — L'amour de la gloire, l'esprit de corps, l'amour-propre, le désir du bien-être, tout ce qui concerne la conservation de l'individu et de la famille, le désir de faire son salut pour l'autre monde, etc., appartiennent à l'intérêt individuel. — L'esprit d'entreprise, comme celui d'association, le sentiment de dignité et d'indépendance ont aussi leur racine dans l'intérêt privé, duquel procède encore l'intérêt national ou collectif. — Plus loin il sera question de l'*Intérêt du capital* et de l'*Intérêt de l'argent* (chap. XXIX). Voy. une Note finale sur l'Intérêt et le Devoir.

[2] *Essai sur la science sociale*, par M. A. Clément, vol. II, 635.

prescriptions de sa Raison. Il n'y a pas de liberté sans responsabilité, et la responsabilité n'est juste que s'il y a liberté.

25. Nous venons de voir l'idée de *Propriété* surgir avec les premiers rudiments de la science économique et se rattacher à l'idée de *Richesse* créée par l'homme travaillant, c'est-à-dire appliquant ses facultés à la production des choses propres à satisfaire les besoins inhérents à sa nature, et qui ne se trouvent pas à profusion comme l'air, la lumière et l'eau.

On voit également naître l'idée d'**Échange**, inséparable de celle de Travail, de Richesse, de Propriété, de Société. Les facultés et, par conséquent, le pouvoir de l'homme étant très limités, il ne sait ni ne peut faire tout ce dont il a besoin. Mais, par compensation, la Nature lui a donné un instinct qu'elle semble avoir refusé à tous les autres êtres animés; en le créant *propriétaire*, elle lui indique la voie de l'*échange* pour se procurer les produits, le travail et le service des autres hommes.

26. *L'homme peut ainsi obtenir les diverses richesses* (autres que les richesses naturelles) *de deux manières*, quand il ne les reçoit pas en don. — Il les produit lui-même, directement, par divers procédés; — ou bien il se les procure en donnant les produits qu'il fait lui-même à d'autres qui lui en donnent d'équivalents obtenus par eux.

C'est cette manière indirecte d'obtenir les produits et les services qui prend le nom d'ÉCHANGE, et se décompose en deux actes : la *vente* ou cession de ce que l'on donne; l'*achat*, réception ou recette de la chose équivalente qu'on obtient [1].

Le cordonnier échangeant avec un chapelier deux paires de souliers contre un chapeau fait un échange : il vend ses souliers, et achète un chapeau; et réciproquement, le chapelier vend le chapeau, et achète les deux paires de souliers. Toutefois, cet échange direct, appelé spécialement *troc*, ne se pratique que dans l'enfance des sociétés, chez les peuplades à demi barbares ou dans les localités pauvres et isolées; dans un pays civilisé, il est relativement exceptionnel et serait, dans une foule de cas, impraticable. Un libraire, par exemple, ne peut guère payer son boulanger, son cordonnier, etc., avec des volumes; admettez que ses

[1] Cette nomenclature diffère de celle du code civil, qui est en retard sur les analyses de la science économique. Le code réserve au *troc* le nom d'*échange*, auquel il ne donne pas le sens général usité en économie politique; il désigne l'échange avec monnaie par les deux mots *la vente et l'achat*.

fournisseurs veuillent se prêter quelquefois à ce troc, ils ne tarderont pas à être pourvus de livres. Heureusement, il y a dans la société des marchandises plus universellement acceptées, notamment l'or et l'argent, que les acheteurs de volumes font facilement accepter au libraire, que celui-ci peut redonner à ceux qui lui vendent.

27. Ces marchandises du goût de tout le monde en général, qui sont l'objet d'un plus grand nombre d'échanges que d'autres, qui sont *intermédiaires* dans les échanges, à cause des propriétés physiques et économiques réunies en elles qui les rendent plus commodes et que nous analyserons plus loin, — constituent la **Monnaie.**

Il arrive presque toujours, dans un pays avancé en civilisation et dans une localité où il y a une certaine activité, que chacun retire de ses produits ou de ses services une quantité de cette marchandise intermédiaire ou monnaie, ayant une valeur équivalente, et qu'il se procure les produits ou les services dont il a besoin en cédant une quantité équivalente de monnaie. Dans le langage usuel, le mot *vente* désigne l'échange d'un Produit ou d'un Service contre de la monnaie, et le mot *achat,* l'échange de la monnaie contre un Produit ou Service.

Depuis l'origine des sociétés, et par des raisons qui seront ultérieurement détaillées (voy. ch. XVII), les hommes acceptent généralement, en échange de leurs produits ou de leurs services, comme marchandise universelle et intermédiaire ou monnaie, l'un ou l'autre de ces deux métaux, l'or et l'argent, disposés, pour plus de commodité, sous forme de *pièces* ou disques que l'on appelle « de la *Monnaie,* du *Numéraire,* des *Espèces,* de l'*Argent* », parce que ce dernier métal a été, jusqu'à ces derniers temps, le plus abondant et le plus employé [1].

28. La *valeur* de ces pièces, de ces quantités déterminées de marchandises intermédiaires et universellement acceptées, valeur avec laquelle chacun se familiarise, forme une *mesure* sinon com-

[1] La production aurifère de la Californie et de l'Australie tend tous les jours à faire disparaître cette synonymie.

Ces aperçus, qui anticipent sur les développements qui seront donnés dans divers chapitres du Traité, sont indispensables pour entrer en matière.

Des chapitres spéciaux sont consacrés à la Propriété, à l'Échange, à la Valeur, à la Monnaie. En parlant de la Consommation, il sera question de la limite des Besoins; il sera également question des diverses acceptions du mot Richesse, dans une Note finale.

plètement exacte, au moins approximative et commode des valeurs des Produits du Travail, ou des Services.

29. A l'aide de ce moyen d'appréciation qu'offre la monnaie, on peut plus facilement saisir les rapports qu'il y a entre l'importance des produits et des services, et les réduire, pour ainsi dire, à un *dénominateur commun.* Supposons que nous ayons une maison, deux chevaux, un rouleau de vingt-cinq pièces d'or; nous n'aurons qu'une idée confuse de la valeur de ces objets, si nous les apprécions par les nombreuses choses que nous pourrions obtenir en échange; mais en convertissant leur valeur en celle d'une même marchandise, la marchandise *monnaie,* c'est-à-dire en les réduisant au *même dénominateur,* et en disant :

Une maison vaut.	10,000 *francs,* ou	50,000 *grammes* d'argent monnayé;
Deux chevaux valent. . .	4,000 *francs,* ou	20,000 *grammes* d'argent monnayé;
Vingt-cinq pièces valent.	500 *francs,* ou	2,500 *grammes* d'argent monnayé;
En tout :	14,500 *francs,* ou	72,500 *grammes* d'argent monnayé,

nous nous faisons une idée aussi nette que possible de la valeur absolue de tous ces objets et de leur valeur relative.

Ainsi, les MONNAIES sont des *marchandises* jouant dans les échanges le rôle d'*intermédiaires* commodes et servant, dans l'appréciation de la valeur des choses, de *dénominateur commun* et de *mesure.*

30. La valeur des choses, exprimée en Valeur d'Or et d'Argent, est ce qu'on appelle le **Prix.**

Le Prix s'établit naturellement par le libre concours entre tous les producteurs ou détenteurs de Produits, de Travail et de Services, et ceux qui en ont besoin par suite de l'*Offre* des vendeurs et de la *Demande* des Acheteurs, selon l'abondance des Choses, la facilité ou la difficulté de les obtenir, l'intensité des Besoins et toutes les inconstances du commerce et du *Marché.* — Le bas prix des choses en facilite l'emploi, en augmente la consommation.

§ 5. Plan du Traité. — Division de la Science économique.

30*. En nous rendant un compte sommaire : 1° de la nature de la SCIENCE ÉCONOMIQUE et du rang qu'elle occupe parmi les autres sciences morales et politiques; 2° de la RICHESSE, objet de la Science, des *Besoins* qu'elle satisfait et des qualités qui la constituent, l'UTILITÉ et la VALEUR, nous avons vu surgir de ces premiers développements les notions d'*Intérêt individuel* et *général,* — de

Propriété, d'*Échange* et de *Monnaie,* qui seront ultérieurement approfondies.

Après ces premières notions, nous exposerons comment les *Produits,* le *Travail* et les *Services* que les hommes échangent entre eux pour la satisfaction de leurs *Besoins,* et qui constituent la *Richesse,* sont obtenus par la **Production** ou l'action de l'INDUSTRIE humaine, c'est-à-dire par l'application des FACULTÉS données à l'homme, des autres AGENTS NATURELS que lui offre la nature, et des INSTRUMENTS qu'il est parvenu à se créer; — et nous montrerons quelles sont les *conditions naturelles,* c'est-à-dire les *meilleures conditions*, pour obtenir une production plus active et plus féconde.

Dans ce but, nous faisons l'analyse du phénomène de la Production, analogue dans toutes les branches de l'INDUSTRIE humaine; et nous constatons comment fonctionnent les *Agents personnels* de la production, et les *Agents matériels,* soit naturels, soit créés par l'homme. Nous déterminons comment se font les *Progrès en industrie,* et quels sont les éléments des *Frais de production.* Nous établissons ensuite la *classification* de toutes les *Industries* ou branches de l'activité humaine.

Nous étudions successivement la nature des trois instruments généraux de l'Industrie, le TRAVAIL, le CAPITAL et la TERRE, et nous signalons les principales questions qui se rapportent plus directement à ces divers sujets.

Nous parcourons ensuite les conditions nécessaires ou favorables à la Production. Pour cela, nous étudions successivement le Principe de PROPRIÉTÉ, clef de voûte de la Société; le Principe de LIBERTÉ, ressort de l'activité sociale (et à ce sujet nous constatons les inconvénients des entraves à la liberté : *Monopoles,* — *Privilèges,* — *Corporations,* — *Réglementation,* — *Intervention* irrationnelle de l'autorité, — *Organisation artificielle* de l'Industrie); — nous faisons ressortir l'importance de la SÉCURITÉ, — les avantages de l'INSTRUCTION et des BONNES HABITUDES MORALES des travailleurs, — les avantages et les limites naturelles de l'ASSOCIATION, — les avantages de la DIVISION du TRAVAIL, et de l'emploi des MACHINES et INVENTIONS, à propos desquelles nous constatons la supériorité de l'industrie moderne dans la production.

Dans la partie suivante, nous avons groupé tous les sujets plus particulièrement relatifs à l'**Échange** et à la **Circulation** de la Richesse et nous avons successivement traité de l'ÉCHANGE et des DÉBOUCHÉS, — de la VALEUR et du PRIX, — de la MONNAIE et des métaux précieux, — des SIGNES qui les représentent, — du CRÉDIT, des BANQUES et des autres Institutions de crédit, — de la CIRCULATION en général, et en particulier de la circulation en monnaie et en signes représentatifs, — de la LIBERTÉ des ÉCHANGES et des théories opposées connues sous les noms de SYSTÈME MERCANTILE ou de la *Balance du commerce,* et de SYSTÈME PROTECTEUR ou de la *Protection.*

Dans la quatrième partie, relative à la **Répartition** ou **Distribution** de la Richesse, nous avons d'abord formulé les principes et le mécanisme de la RÉPARTITION. — Nous avons ensuite analysé les questions se rattachant aux diverses parts du résultat de la production : part du Travail, SALAIRE et BÉNÉFICE; — part du Capital, INTÉRÊT ou LOYER et BÉNÉFICE; — part de la Terre, RENTE ou FERMAGE et BÉNÉFICE.

Dans la cinquième partie, nous avons parcouru les questions que font naître l'emploi ou la **Consommation** et la Richesse privée et publique dans divers chapitres consacrés — à la CONSOMMATION en général; — aux CONSOMMATIONS PRIVÉES, à propos desquelles surgissent diverses questions, celles des limites de l'*Épargne,* du *Luxe,* de l'*Absentéisme,* etc.; aux CONSOMMATIONS PUBLIQUES, c'est-à-dire aux DÉPENSES PUBLIQUES.

De là les quatre phases de la Richesse :

La Production de la Richesse;
La Circulation, l'Échange et les Débouchés de la Richesse;
La Répartition ou la Distribution de la Richesse;
La Consommation ou l'Emploi de la Richesse.

Un chapitre final est consacré à la **Population**, but et moyen à la fois de la *Richesse,* à la loi de son accroissement, aux conditions de son BIEN-ÊTRE et de sa moralité, ainsi qu'aux moyens de prévenir la MISÈRE, ce qui est le But et la Conclusion de l'Économique [1].

[1] Voy. la Préface et la Table des matières pour le détail et l'ordre que nous avons cru devoir suivre. — Voy. une Note finale sur les divisions générales de la science.

L'étude méthodique des questions qui viennent se ranger sous ces titres généraux nous fera pénétrer dans le mécanisme de l'**Organisation sociale**; et nous pourrons voir que la science économique constitue, d'une part, un cours de *physiologie sociale*; et, d'autre part, un cours de *philosophie morale et industrielle*; qu'elle est le flambeau de la Statistique, de l'Histoire et de la science du Droit; qu'elle est le plus puissant auxiliaire de la Morale et de la Philosophie; que sans elle il est impossible d'avoir une idée nette des notions contenues dans ces grands mots de Travail, de Propriété, de Richesse, de Liberté, d'Égalité, de Justice, de Charité, de Gouvernement, de Société, de Progrès, de Civilisation, etc., et d'aborder les questions sociales avec les lumières nécessaires.

La deuxième et la troisième partie sont subdivisées en *Sections*, groupant un certain nombre de phénomènes de même ordre; toutes sont divisées en *Chapitres* traitant d'un sujet plus spécial, et subdivisés eux-mêmes en *Paragraphes* (§), selon la nature des questions, dont les aspects divers sont présentés dans les *alinéas numérotés* pour faciliter les renvois et abréger les démonstrations.

Les *chiffres entre parenthèses* indiquent les passages du volume auxquels le lecteur est renvoyé, ou bien des millésimes de dates.

De nombreuses **Notes complémentaires** contiennent les développements et les renseignements, statistiques et autres, propres à élucider les questions traitées dans les chapitres et les paragraphes; elles constituent la sixième partie de ce Traité.

DEUXIÈME PARTIE

PRODUCTION DE LA RICHESSE

PREMIÈRE SECTION

ANALYSE DE LA PRODUCTION

Dans cette première Section, nous analysons l'action productive de l'Industrie humaine, le rôle des Agents personnels et des Instruments qu'elle emploie, les Frais qu'elle coûte, les catégories de travaux qu'elle comprend. Nous complétons le sens qu'il faut attacher à l'idée de Richesse, en montrant l'analogie qu'il y a entre les Produits matériels et les Produits immatériels, entre les Produits et le Travail ou les Services.

CHAP. II. — ANALYSE DE LA PRODUCTION ET DE L'ACTION DE L'INDUSTRIE

I. De ce qu'il faut entendre par la Production de la Richesse. — II. De la Production s'appliquant aux Choses. — III. De la Production s'appliquant aux Hommes. — IV. Analogie des Produits immatériels ou Services avec tous les autres. — V. Que toute industrie est productive, et qu'il n'y a pas de Travail rationnel qui soit improductif. — VI. Des Agents personnels qui concourent à la Production. — VII. Des Instruments généraux de l'Industrie : la Terre et les autres agents naturels, le Travail ou les facultés de l'homme, le Capital. — VIII. Comment leurs Possesseurs contribuent à la Production. — IX. Comment l'Industrie progresse. — Les Frais de production. — X. Tableau de l'Activité sociale. — Classification des Industries.

§ 1. De ce qu'il faut entendre par la Production de la Richesse.

31. Pour obtenir, soit directement, soit par voie d'échange, la Richesse susceptible de satisfaire ses *besoins* physiques, intellectuels ou moraux, l'homme met en action les facultés dont il est doué; il fait des *efforts*; il prend de la *peine*; il *travaille* par l'Esprit et par le Corps, à l'aide d'Instruments divers, dont les uns sont mis à sa disposition par la Nature, et dont les autres ont dû être préalablement créés par lui ou par ceux qui les lui ont transmis.